

Hall Beach (Nunavut)
Aérogare HALB09A
Station FOX-M

L'aérogare (bâtiment B09A) a été bâtie en 1960 dans le secteur de l'aérodrome de FOX-M, une des stations de l'ancien réseau d'alerte avancé (réseau DEW). Elle a été construite sur des plans types établis par la société d'architectes new-yorkaise LaPierre, Litchfield and Partners, sous la direction de la firme d'ingénierie américaine Western Electric Company, filiale de Bell System. L'aérogare abritait des équipements d'avionique et un bureau. L'extérieur du bâtiment n'a subi aucune modification. Le bâtiment sert actuellement d'installation de soutien du service aérien. La Défense nationale est le ministère qui a la garde du bâtiment. Consulter le rapport 99-021 du BEEFP.

Raisons de la désignation

L'aérogare de la station FOX-M a été désignée édifice classé en raison de ses importantes connotations historiques, de ses rapports avec les bâtiments environnants qui s'insèrent dans un cadre patrimonial et des qualités de sa conception architecturale.

Le principal thème historique auquel le bâtiment est rattaché est le rôle qu'il a eu dans les programmes de défense aérienne continentale mis sur pied pendant la guerre froide. En tant qu'élément constitutif d'une des quatre stations principales construites pour les besoins du réseau DEW, l'aérogare faisait partie d'un programme commun mis sur pied par les États-Unis et le Canada pour surveiller l'espace aérien au-dessus de l'Arctique, surveillance exercée au moyen d'un système radar et radio novateur destiné à avertir à l'avance les autorités militaires nord-américaines de la possibilité d'une attaque aérienne soviétique. Comme les trois autres stations principales du réseau DEW, FOX-M tenait lieu de station pivot de communication, de centre d'approvisionnement et de base administrative pour 8 à 10 stations auxiliaires ou intermédiaires de la région. L'aérogare était une installation d'appui des opérations aériennes essentielles à l'approvisionnement en vivres, en matériel et en personnel de cette station du réseau DEW.

Les thèmes secondaires auxquels on associe l'aérogare sont sa contribution à l'ouverture de l'Arctique canadien aux programmes et services offerts et administrés par le gouvernement fédéral, l'application de techniques novatrices de construction adaptées à l'Arctique canadien et le rôle qu'a joué le bâtiment pour établir et asseoir la présence de l'armée canadienne dans l'Arctique canadien.

L'aérogare fait aussi partie d'un établissement militaire qui a été un catalyseur de la création et de la croissance d'un important hameau de l'Arctique, Hall Beach.

Cette station se distingue d'autres anciennes stations par son intégrité relative quant au nombre de bâtiments d'origine encore debout et à la survie des ouvrages d'art auxiliaires, tel l'aérodrome. La station FOX-M du réseau DEW a conservé son aspect technique et militaire grâce aux éléments suivants : la disposition et la forme de ses bâtiments et le fait que le lit de gravier délimitant les deux zones d'utilisation de la station (le secteur de l'aérodrome et le secteur des opérations) ait subsisté, tout comme diverses installations de communication, tels le radôme et l'antenne radar à panneaux fixes.

Hall Beach (Nunavut)
Aérogare HALB09A
Station FOX-M

La relation historique entre l'aérogare et ses abords immédiats demeure intacte. Le bâtiment est posé au-dessus du lit de gravier qui recouvre le secteur tout entier de l'aérodrome. L'aérogare donne sur le terrain d'aviation et a pour voisin immédiat le hangar.

Comme il fait partie des bâtiments antérieurs à 1961 qui sont encore debout dans cette ancienne station du réseau DEW, l'aérogare revêt une importance stratégique en tant qu'élément contribuant au caractère technologico-militaire du complexe tout entier et comme témoin de la fonction aéronautique du secteur de l'aérodrome.

La construction de l'aérogare révèle la même qualité d'exécution que celle d'autres bâtiments de cette station du réseau DEW. L'aérogare est un bâtiment utilitaire de plain-pied coiffé d'un toit à pignon et revêtu d'un bardage en acier nervuré. Ses matériaux de qualité supérieure et ses éléments préfabriqués éprouvés en usine étaient partie intégrante d'un programme de conception directement adapté à la fois aux exigences militaires et à la situation isolée de la station dans l'Arctique.

Éléments caractéristiques

La valeur patrimoniale de l'aérogare réside dans sa forme, son mode de construction et son articulation avec le site.

L'aérogare est un bâtiment utilitaire, mais néanmoins de bonne qualité technique, qui se caractérise par la simplicité de sa forme et l'emploi d'une gamme limitée de matériaux de construction robustes. La forme du bâtiment devra être respectée. Cette construction de plan rectangulaire à charpente d'acier est couverte d'un toit métallique à pente moyenne. Les parois sont faites de panneaux métalliques préfabriqués. Trois des parois du bâtiment sont percées d'un nombre limité d'ouvertures. La façade avant montre une porte de garage escamotable au plafond, une porte ordinaire destinée au personnel et une fenêtre unique de petite dimension. Dans le mur long en face du hangar, il y a deux portes ordinaires et trois fenêtres et dans le mur arrière, une porte ordinaire. Tous les encadrements d'ouverture sont en métal, et les portes ont un revêtement d'acier. Tout projet d'aménagement futur devra respecter la disposition actuelle des ouvertures. On s'abstiendra de toucher aux éléments métalliques des murs extérieurs, des encadrements d'ouverture et du toit; s'il faut faire des modifications, des matériaux similaires devront être employés.

Hall Beach (Nunavut)
Aérogare HALB09A
Station FOX-M

L'aérogare est établie sur un épais lit de gravier qui couvre tout le secteur de l'aérodrome à l'intérieur de cette station du réseau DEW. Comme ce lit de gravier représente le principal élément de paysage, il faudra le conserver intact. L'aérogare est en outre placée parallèlement au hangar et dans le même alignement que lui : ensemble, ces bâtiments forment une rangée qui représente la première ligne de bâtiments du secteur de l'aérodrome; trois entrepôts et dortoires composent la ligne suivante. Cette disposition renforce le caractère militaire de la station. Tout nouveau projet d'aménagement devra respecter cet alignement rigoureux et le caractère actuel des bâtiments de la station qui sont encore debout.

Le *Code de pratique du BEEFP* renferme d'autres directives utiles.

26 juillet 2001